

~ de 6h50 à 18h00 le vendredi.

~ Pas de périscolaire le matin de la rentrée!

## Horaires pour le portail famille

- ~ Pour la périscolaire, vous pouvez modifier vos réservations jusqu'au dimanche soir 23h59.
- ~ Pour le restaurant scolaire, vous pouvez modifier vos réservations jusqu'au jeudi soir 23h59.

# Les inscriptions pour les services se font uniquement via le portail famille

### http://www.mairielesrousses.fr/enfance-jeunesse/portail-famille.html

- ~ Merci cependant de bien <u>mettre à jour votre dossier en complétant la fiche d'inscription</u> et en donnant les différents justificatifs (c'est obligatoire pour l'ajustement du prix facturé).
- ~ Si votre enfant est en garde alternée : merci de bien vérifier que vous avez envoyé votre planning à nos services. (Vous ne devez pas pouvoir faire de réservation sur le portail famille en dehors de vos jours de garde !)

#### Lutte contre les réservations abusives

~ Afin de réserver les places dans nos services aux enfants qui seront réellement présents, toute réservation non décommandée sera facturée pour la totalité de la tranche horaire!

#### Horaires de l'école!

- ~ Lundi mardi jeudi vendredi : 8h30 / 11h45 et 13h45 / 16h30.
- ~ Pas d'école le mercredi.